

2025: sous le signe du changement



Mathieu Villet a été élu, à sa surprise dit-il, lors de la nouvelle législature en mars 2021. Dès son entrée en fonction en juin de la même année, ce jeune père de famille trentenaire a mené de front : sa vie de famille – qui s’est agrandie avec la naissance de sa fille –, ses études universitaires en sciences sociales et politiques, le festival de la Bouélé, la confrérie du Carnotzet et ses différents dicastères à la Municipalité: espaces verts, cohésion sociale, culture, durabilité...

Suite à la réussite de son Bachelor en juillet 2024, Mathieu a décidé de poursuivre ses études de Master en études juridiques à l’Université de Fribourg. L’étendue des travaux à rendre, les horaires, les trajets, son souhait de voir ses enfants grandir, ont fait que Mathieu a décidé – à contrecœur – de démissionner de son poste de Municipal au 31 janvier 2025. C’est avec un immense regret et une grande compréhension que nous avons pris acte de sa décision, car Mathieu Villet a non seulement mené à bien des projets essentiels pour la commune, mais son dynamisme, son esprit critique, son sens de l’analyse et ses fous rires

en ont fait un compagnon de route exceptionnel. La Municipalité prendra congé de lui officiellement lors du prochain Conseil général du 12 décembre 2024. Pour les candidates et candidats qui souhaitent se présenter, **les élections complémentaires se tiendront le 23 mars 2025** et le délai pour le dépôt des listes se situera en début février, la date officielle vous sera communiquée ultérieurement.



Horaires d’hiver du bureau communal

Les bureaux seront fermés du 19 décembre 2024 au 7 janvier 2025

Mardi Greffe & contrôle des habitants de 8h30 à 11h30
et de 17h00 à 19h00

Mercredi Greffe de 8h30 à 11h00

Judi Greffe de 8h30 à 11h30

Pour les mises à l’enquête publique: Philippe Thévoz, tél. 079/888 19 22



Déneigement et salage: se tenir prêt et informé



Lors de fortes chutes de neige, il est difficile de dégager toutes les routes et les voies piétonnes simultanément. Le personnel communal fait le maximum, la priorité étant donnée aux axes principaux, permettant ainsi l’accès aux véhicules prioritaires et aux transports publics. Il se peut également que dans de telles conditions la déchetterie soit fermée.

Aussi, la neige poussée et accumulée sur les côtés peut engendrer des dégâts, notamment aux plantations, aux clôtures, aux bordures non signalées qui jouxtent les voies publiques ou privées.

Ces dommages ne sont pas pris en charge, ni par la commune, ni par l’entreprise de déneigement. Pensez à baliser les endroits sensibles, à retirer tous les bacs ou ornements, à déplacer les véhicules qui pourraient soit rester bloqués ou rendre le travail du personnel communal plus complexe.

Tenez-vous informé en téléchargeant l’application «LOCALCITIES» et activez les notifications. Pour des événements perturbants tels que coupures d’eau, d’électricité, routes bloquées, fermeture de la déchetterie, la Municipalité vous communique les informations importantes ou urgentes par ce biais ainsi que sur Facebook et sur le site.





Retour sur le Conseil Général du 10 octobre 2024

La demande d'un crédit d'investissement de 335'000 francs pour la rénovation de la place de jeux communale ainsi que de la placette du quartier de la Mellette a été adoptée à une voix près. Il s'agit de donner un sérieux coup de neuf à ces deux lieux de rencontres, que ce soit au niveau des installations de jeux ou de l'arborisation.



Le règlement sur le fonds pour l'efficacité énergétique et le développement durable a également été approuvé; il s'agissait là de pouvoir créer un fonds communal permettant d'attribuer des subventions dans les domaines de la construction, de la mobilité et de projets liés au développement durable.

Une commission d'attribution du fonds doit encore être nommée, composée de deux membres de la Municipalité et de trois membres du Conseil général. Les personnes intéressées peuvent s'assermenter le soir même lors du prochain Conseil général qui se tiendra **le 12 décembre à 20h15** à la grande salle des Balances. Vous pouvez aussi y assister en tant qu'auditrices et auditeurs. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à Martine Borgeaud, présidente du Conseil (martine.borgeaud@monpreveyres.ch) ou à Jeremy Cloux, vice-président (j.cloux@hotmail.com). Enfin, le taux d'imposition communal restera stable pour 2025 à 74.5%, identique à 2024.

Les dates des prochains Conseil généraux pour 2025 ont été fixées aux **27 mars, 19 juin, 2 octobre et 11 décembre 2025**: venez participer aux décisions importantes pour notre village!



UN MOMENT CONVIVIAL

SOIREE DE L'AVENT

organisées par les Rossignols

DE PARTAGES & RENCONTRES

3 DÉCEMBRE Famille Kloug-Stucker et habitants de l'immeuble Rue du Village 4 Dès 17h30 A l'intérieur	5 DÉCEMBRE La Municipalité Local de la Voirie Dès 17:30 - A l'intérieur	8 DÉCEMBRE Famille Marquis et Decodts Rue du Village 49 17h30 - 19h A l'extérieur	11 DÉCEMBRE Brasserie des Randonneurs Rue du Village 1 17h-21h A l'extérieur	15 DÉCEMBRE Famille Barile, Ortega et Weber Rte de la Croix-Neuve 8C Dès 18h A l'intérieur
4 DÉCEMBRE Familles Pauli et Vaney Ch. de la Chérard 3 18h - 20h30 A l'intérieur	6 DÉCEMBRE Famille Légeret Ch des Bossons 9 Dès 18h A l'intérieur	9 DÉCEMBRE Famille Schneider et habitants du Rogin Ch du Rogin 7-9 - 18h - 21h A l'extérieur	13 DÉCEMBRE Famille Pautz Ch de l'Eglise 10 Dès 18h A l'intérieur	19 DÉCEMBRE Ecole du Potier Ancien Collège 18h-20h
10 DÉCEMBRE Famille Jonathan Pichonnat Rue du Village 29 Dès 18h Dans le garage		12 DÉCEMBRE Conseil Général Grande Salle des Balances 20h15		

